

BURKINA FASO
coût d'une procédure d'adoption

Estimation des frais de procédure
à la charge des adoptants*

Désignation	Montants en euros	Règlement
Légalisation des documents par le MAE	180€ (environ)	MAE
Frais d'envoi du dossier des adoptants au Burkina Faso	300€	Fedex via AFA
Contribution aux frais d'étude du dossier par le l'Autorité centrale burkinabè	26500 FCFA (soit 40€)	AC
Frais d'enquête sociale	150000 FCFA (soit 230€)	AC
Frais de traitement du dossier	100000 FCFA (soit 152€)	AC
Frais d'entretien de l'enfant (de l'entrée dans le processus d'adoption jusqu'à son départ de l'orphelinat) – le délai moyen est d'un an	100000 FCFA/mois (soit 152€/mois, soit 1824€/an)	Orphelinat
Frais médicaux complémentaires	A déterminer	Orphelinat
Frais d'avocat	Entre 1200€ et 1500€ environ	Avocat
Passeport	86€/personne	Préfecture
Visa tourisme 3 mois (entrée simple)	88€/personne	Consulat du Burkina Faso
Passeport de l'enfant	40€	Burkina Faso
Visa de l'enfant	15€	Consulat de France
Voyage avion (aller-retour)	Entre 500 et 1500€/personne environ	Compagnie aérienne
Frais forfaitaires comprenant hôtel, repas... (pour 15 jours)	De 1000 à 3000€ environ	
Frais d'envoi des suivis post adoption	185€	Fedex via AFA
Total	De 6000 à 10000€	

* Sous réserve de toute modification ultérieure